105

BAL DE L'ESCALADE
SOUS LES CANONS
SAMEDI
8 DÉCEMBRE 2007
DÈS 20H00

JOURNAL DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE AHCVV

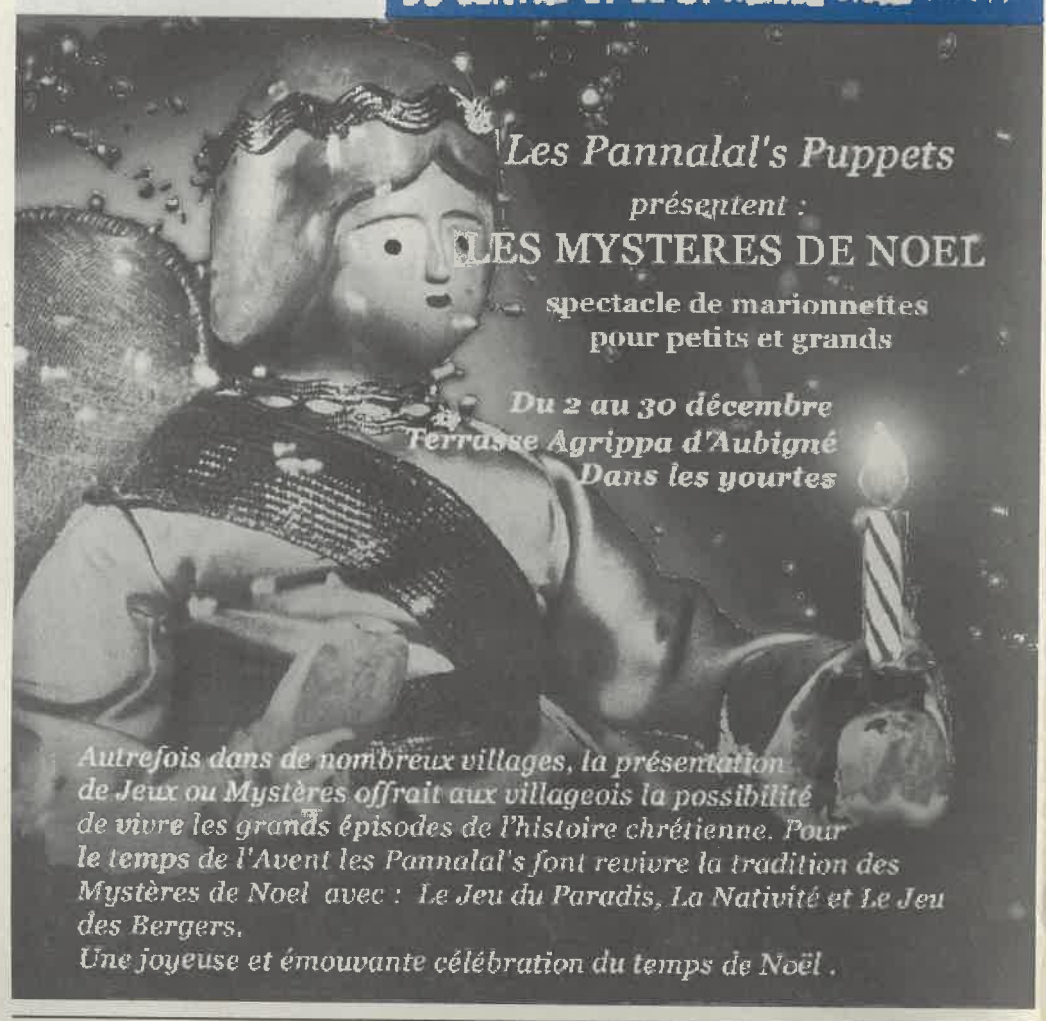

Numéro 105 - hiver 2007 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: L-C Lévy
tirage 2000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 Genève 3 -CCP 12-8533-8
Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro: Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Roman Juon (rj), Louis-Charles Lévy (lcl), Jean-Dominique Lormand (jdl), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

Du 2 au 30 décembre 2007

Sous les yourtes, Terrasse Agrippa d'Aubigné

Les Pannalal's Puppets présentent :

LES MYSTERES DE NOEL

Spectacle en trois parties :

Le Jeu d'Adam

La Nativité. Le Jeu des bergers. Les acteurs de «La Compagnie des têtes de bois» seront présents avant et après chaque Jeu afin de donner un espace à la farce et à la «guignolade».

Autrefois dans de nombreux villages la présentation de Jeux de Noël avait lieu chaque année.

Dès l'automne, celui qui avait hérité de cet honneur rassemblait des villageois et la Compagnie se mettait au travail aussitôt.

Certaines conditions étaient requises pour ceux qui souhaitaient un rôle : Ne pas courir le jupon, ne pas chanter à la fin des représentations et suivre sans réserve le maître qui les guidait dans la préparation des Jeux.

Pour les acteurs de «La Compagnie des têtes de bois» aucun problème : Ils ont l'âme légère et le cœur pur. Dieu le Père n'en devient pas vaniteux ni le diable plus envieux.

Tout public, dès 4 ans

Les dimanches 2, 9, 16, 23 et 30	**à 15h**
Les mercredis 5, 12, 19 et 26	**à 15h**
Les samedis 8, 15, 22 et 29	**à 15h et 17h**
Mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28	**à 15h**

Accueil «Théâtre»

Avec les « Fleurs de Marie »

une demi-heure avant le spectacle.

Place limitée. Réservation : 022 300 00 04 (répondeur)

privilégiés de nuisances

Mais que leur prend-il à tous nos politiciens. Durant des années, nous étions des privilégiés et, de tous les bords politiques honnis voire méprisés de nos compagnons ou amis. Et puis soudain voilà que l'on ne peut plus diriger un dicastère à la ville comme à l'Etat sans envahir la Vieille-Ville. C'est 1602 tous les jours.

Piste de ski, vigne sur le rebord de la Treille, Couleur 3 à nos portes, Fête de la rue de la Rôtisserie, Animations musicales de tous ordres, relance du projet Alhambra et j'en passe.

Tout cela serait merveilleux si nous étions concertés, si on nous demandait notre opinion et non que l'on nous traite telle une tribu d'indigène dont le territoire est soudain envahi par des colons qui attendent que l'on fasse taire notre sentiment d'appartenance à la Vieille Ville ou que l'on s'exile.

Car c'est de cela qu'il s'agit. A force de vouloir utiliser les rues étroites, sinueuses et résonnantes de la Vieille Ville pour offrir aux Genevois des spectacles sons et lumières qui l'espace d'une seconde éphémère leur feront oublier l'obscurité des programmes politiques.

A force d'accumuler les nuisances sans leur demander leur avis, c'est à cela que l'on tend.

Eh bien que l'envahisseur ne se méprenne pas, à l'image d'illustres prédécesseurs, notre village saura, lui résister.

Notre potion, ce sont nos nombreuses associations, qui pour la première fois depuis trente ans sont toutes réunies en un collectif et tendent vers des buts communs au quartier.

C'est notre joie et notre fierté d'être habitant de ce magnifique village au cœur même de la ville.

Et si c'est cela que d'être un privilégié alors nous l'assumons comme nous assumons le fait de payer trop cher des appartements dans lesquels l'eau chaude n'est pas toujours au rendez-vous, ou qui sont occupés par tellement de bars et de restaurants que votre vie s'enrichit par les nombreux choix qui s'offrent à vous.

Se réveiller à minuit avec les bouteilles que l'on sort, à deux heures avec les sorties de bars dont l'état leur fait oublier que vous dormez deux étages plus haut ou encore par la voirie de 5h30 qui tel le coq vous rappelle que vivant dans un village c'est l'heure du réveil.

Plus tard elle pourrait troubler la circulation dans les zones piétonnes.

Oui c'est être un privilégié que de vivre dans un quartier dont les commerces de proximités et de premières nécessités ont quasiment tous disparu sous l'effet conjoint de la spéculation immobilière et de la raréfaction des habitants. Il ne fait pas bon être une personne âgée ou à mobilité réduite en Vieille Ville. Criant paradoxe.

Alors oui, sachez que si nous adorons les fêtes, la vie en communauté ou la vie tout court soit tout ce qui fait d'un centre-ville autre chose qu'un DownTown à l'américaine nous aimons aussi et surtout que si on vient faire la fête ce soit avec nous et pas seulement chez nous.

En somme,entre personnes civiles.

(lcl)

que vivent les pannalal's puppets

Depuis les années septante, époque où ils ont créé en Inde le théâtre Pannalal's puppets (d'où le nom particulier de ce théâtre), Tina et Michel Perret Gentil se déplacent à leur rythme, insensibles au diktat des nouvelles technologies qu'ils savent pourtant utiliser judicieusement. Ils nous rappellent par la force et la magie des contes, avec poésie et humour, des valeurs universelles, glanées au Rajasthan en Inde, dans l'Est de l'Europe, à Bali, dans les hauts-plateaux de l'Asie centrale et dans nos traditions et racines culturelles…

Tina et Michel sont des nomades. Ils ont su écouter cet appel ancien « détruis ta maison pour en faire un bateau ». Leur « maison » se déplace en effet au gré des aléas.

Pour preuve, ils nous avaient accueilli, Doris et moi, il y a quelques mois, à Pinchat dans une yourte kirghize et fait visiter leurs cinq roulottes en bois. Depuis ils sont partis, chassés de ce coin de terre pour rejoindre Confignon (gens du voyage, ils ont la chance de pouvoir encore rester sur territoire suisse !)

Ils cheminent calmement, mettant en notes, en mots et en images la vocation itinérante de leur théâtre.

Pendant la période hivernale, ils poseront, avec ironie, leurs deux yourtes, sur les vestiges d'une ancienne prison et en surplomb de la frénésie commerciale et commerçante de la période de l'Avent. Un clin d'œil qu'il fait bon recevoir.

Tina et Michel nous permettront pendant quelques heures une immersion dans notre histoire collective et personnelle. Ils nous accueilleront, ils vous accueilleront avec chaleur et gentillesse, avec ce calme qui fait tant défaut à notre époque où tout va si vite, trop vite.

Nous avons construit notre amitié avec Michel et Tina lors de cette merveilleuse aventure que fut ce jeu de l'oie qui illumina le réveillon 2004.

Tout m'était apparu simple à cette époque, la créativité individuelle et collective était au pouvoir, tout s'était construit simplement dans un temps record, les énergies de chacun s'étaient entièrement mises dans la réalisation pratique de ce projet audacieux.

Nous avons souhaité trois années plus tard inviter les Pannallal's puppets dans nos murs.

Jamais je n'aurais pensé que cette invitation soit si compliquée, un vrai parcours du combattant. Demandes d'autorisation multiples, réunion sur la terrasse Agrippa d'Aubigné avec tous les services de la ville et de l'Etat concernés, nombreux formulaires à remplir, écueils administratifs de tout genre…

Cela me fait terriblement peur.

Sommes nous en train de créer un monde pour nos enfants où les gens libres, porteurs de ces valeurs dont notre société moderne a tellement besoin, résistants aux modes d'un jour, créateurs pour nous redire nos repères, seront absorbés par les règlements, les normes de sécurité, les directives administratives, les espaces qui se resserrent et qui se referment…

Sommes nous entrain d'accueillir dans la Vieille Ville une espèce en voie de disparition ?

Profitez qu'ils soient là. Faites leur un accueil à la hauteur de l'accueil qu'ils vous feront. Laissez vivre en vous la part du rêve et rassurez-moi !

(jdl)

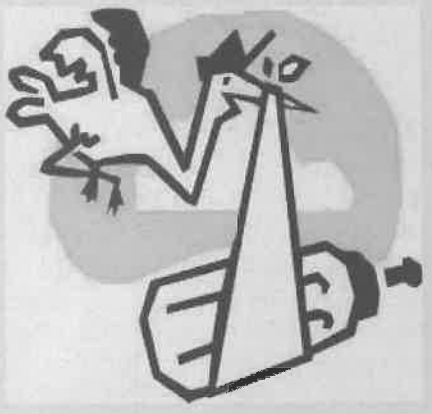

Maxime, Pierre
au 6, rue Verdaine,
le 15 août
et
Constantin, Benedikt
au 1, rue Verdaine,
le 15 août

la saga de l'espace rousseau

Chaque année au moment du budget il se trouve une commission, des arts ou des finances pour s'attaquer à la subvention de 50 000F attribuée à l'Espace Rousseau. Nous avons sérieusement espéré l'année dernière après six mois de fermeture en raison de la suppression de la subvention par le magistrat responsable(?) du dicastère de la culture en ville de Genève que désormais l'Espace Rousseau était sauvé.

Cette fois l'offensive est venue des Verts et des Socialistes de la commission des finances. Selon leurs arguments ils auraient entendu les responsables de l'Espace Rousseau dire qu'ils ne souhaitaient pas voir la subvention renouvelée en 2007 !

Or, depuis le début de l'offensive contre l'Espace Rousseau, le message a toujours été clair, si la subvention était supprimée l'Espace Rousseau serait contraint de fermer ses portes. Ce qui a malheureusement été les cas pour 6 mois en 2006 après la suppression de la subvention.

Autre mauvais procès d'intention et mensonge des membres de la commission : l'Espace Rousseau n'aurait pas trouvé d'autres sources de financement.

En 2007, les démarches de l'espace Rousseau on permit de réunir la somme de plus de 165 000F ce qui a permis de relancer les activités et notamment d'ajouter deux langues supplémentaires pour le concept audio visuel : le chinois et l'espagnol. L'Espace Rousseau, complète ainsi les 5 langues disponibles jusqu'en juin 2007 soit les trois langues nationales plus l'anglais et le japonais.

En 2007 ce seront plus de 600 personnes par mois qui visitent l'Espace Rousseau.

Quatre membres de l'Espace Rousseau sont impliqués dans le comité d'organisation de la manifestation Rousseau 2012 à la demande du DAC.

En dépit de ses petits moyens l'Espace Rousseau continue à accueillir régulièrement des classes et l'intérêt des élèves pour l'Espace Rousseau se poursuit comme outil pédagogique.

Attendons une nouvelle fois pour voir si la nouvelle offensive mensongère lancée contre l'Espace Rousseau par Bushbeck, Déshusses, Pfund et Zaugg arriveront à convaincre une majorité d'élus.

(js)

la mare du palais

La mare du palais Eynard. Dans mon enfance je jouais dans le bassin en pierre c'était ma mer. Un jour les pelles mécaniques en un tour de main ont démolis le bassin.

C'était la décision de l'ancien maire Claude Ketterer ? Pourquoi ? Je l'avais questionné maintes fois sans que j'obtienne une réponse satisfaisante. Il était fissuré et irréparable. Il n'y avait pas de budget ! Le résultat fut que pendant au moins 20 ans le gazon a remplacé le bassin. Soudain, en traversant le parc j'ai cru au mirage en voyant une nappe d'eau. Comme les frères Dupont de Tintin, je courus tout droit certain que je vivais aussi un mirage, et plouf dans l'eau. Et voilà le palais est doté d'une pièce d'eau. Je pense que ce sera provisoire en attendant qu'un véritable bassin en pierre soit réinstallé comme aménagement architectural digne du palais. Si la Ville n'a pas d'argent qu'elle fasse appel aux mécènes habitants la Vieille-Ville,

À mon avis il serait opportun d'écrire une missive sur les 4 étages de logements 3 pièces qui sont inhabités depuis l'arrivée de M.Schroeder. Ces logements pourraient-être habités simplement de façon provisoire. Lors d'une causerie à la Clémence avec M.Mark Müller nou avons parlé de la crise qui est catastrophique. Pourquoi ne pas l'inciter à agir comme cela a été fait pour l'hôtel des Pâquis ? On est trop mou et respectueux, ce n'est pas digne de l'Ahcvv. Mes 2 enfants cherchent eux aussi un logement... (rj)

calvin-pélisserie

D'après des informations non confirmées, le Conseiller administratif Rémy Pagani serait entrain de déterrer le projet que son prédécesseur avait enfoui sous ses piles de dossiers. Il faut savoir que l'AHCVV avait soumis à M. Christian Ferrazino un projet de coopérative, dessiné par une équipe d'architectes du quartier. La coopérative de Genève était prête à se lancer dans son financement. Malgré des interventions multiples au Conseil municipal il ne s'est rien passé.

Le peuple a voté la sauvegarde de l'Alhambra en 1995. Ensuite après des échanges de terrain entre l'État de Genève et la Ville, celle-ci s'est vue attribuer le cinéma et la parcelle située entre la rue Calvin et la Pélisserie. Ce lieu situé au bas de la Vieille-Ville a déjà fait l'objet de concours qui n'ont pas été plus loin que les bureaux de l'administration municipale du 4 rue de l'Hôtel-de-Ville ! Pourquoi ? On pourrait aménager une trentaine d'appartements sur 5 niveaux depuis la rue Calvin et 3 en dessous. On a entendu des bruits comme quoi un concours se préparerait ?

Cela nous étonne car nous aurions dû être consulté sur un tel projet. Il serait normal au moment où l'on parle d'équoquartier que les associations qui s'occupaient de la Vielle-Ville qu'un dialogue s'instaure. On devrait prévoir des logements pour des familles et un ou deux étages réservés pour les personnes âgées du quartier avec une antenne médicale. Le temps de sortir les Ems à la campagne est révolu. Nos aînés veulent rester dans leur quartier et être aussi les acteurs de celui-ci. Il y a plus d'attractivités en ville.

L'Ahcvv va activer ses sollicitations auprès de M. Rémy Pagani pour profiter de l'intérêt qu'il porte à ce problème.

(rj)

e-mail: journal@ahcvv.ch
internet: WWW. AHCVV.CH

une action symbolique

Lors de la traditionnelle course de l'Escalade, le chocolatier de la confiserie Hautle, et les habitants de la Vieille-Ville remettront au premier classé de la course du Duc, domicilié en Haute-Savoie, une marmite en chocolat. Pas n'importe quelle marmite puisque c'est une marmite faite par la confiserie Hautle.

Le 10 juin de cette année Monsieur Yves Vauzelle est parti à la retraite.

Monsieur Frédéric Marie, chocolatier, a fait sa formation en France avant de venir à la confiserie Hautle ou il travaille depuis une quinzaine d'années. Il a repris les destinées de la confiserie après le départ de monsieur Vauzelle.

Comme ses prédécesseurs de la confiserie Hautle, lorsqu'il a été sollicité par l'AHCVV, monsieur Frédéric Marie a répondu positivement à notre nouvelle demande. Il a une marmite en chocolat «maison»

spécialement pour le vainqueur de la course du duc.

Vous pourrez admirer cette marmite, dans la vitrine de la confiserie Hautle jusqu'au jour de la course car, ensuite elle prendra le chemin de la Haute-Savoie avec son heureux gagnant.

Selon la légende les savoyards auraient été repoussés en 1602 avec la complicité de la mère royaume qui n'a pas hésité à lancer sur les assaillants le contenu de sa marmite bouillante.

Cette fois les habitants de la Vieille-Ville, pour bien marquer l'amitié et la complicité qui lie depuis des décennies les habitants de la Vieille-Ville et leurs voisins de Haute-Savoie. C'est une marmite en chocolat qui sera remise de manière symbolique en guise de témoignage de bienvenue et d'amitiés au premier classé domicilié en Haute-Savoie.

Cette marmite qui sera remise le chocolatier Hautle et les habitants de la Vieille-Ville fera partie de la planche des prix offert aux coureurs par les organisateurs de la course de l'escalade.

De nombreuses spécialités y sont fabriquées depuis des années. Une tradition poursuivie par les deux artisans qui travaillent actuellement chez Hautle dont patron Monsieur Frédéric Marie.

Les tartes aux pommes, les religieuses, les cocktails de réceptions, les mini-canapés sont avec la gamme de chocolat maison, les produits les plus demandés. C'est probablement aussi une des dernières confiserie à faire des saucisses aux coings sans oublier les traditionnelles marmites avec ses légumes en pâte d'amande maison.

(js)

La confiserie Hautle est située au 21 de la place du Bourg de Four

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie.
Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.
Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV, CP 2029, 1211 Genève 3

BULLETIN D'ADHÉSION

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

cotisation 2007: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-
CCP 12-8533-8

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Association des Parents d'Élèves du Centre Ville

c/o Elisabeth Micheli–19, Bd des Philosophes–1205 Genève–Tél. 022 320 36 54

e.mail :e.micheli@bluewin.ch

L'APECV ORGANISE HUIT ENTRAINEMENTS DE LA COURSE DE L'ESCALADE D'OCTOBRE A NOVEMBRE 2007 A LA PAUSE DE MIDI

Les enfants grimpent quatre à quatre les escaliers de la Maison Chausse-Coq, des membres de l'APECV et un jeune homme sportif «Arnaud», délégué par Santéscalade les accueillent. Pendant 15 minutes au début de chaque entraînement, Arnaud explique aux enfants installés autour d'une table, leur passeport à la main, les grands principes d'une alimentation saine. Arnaud est entraîneur diplômé et c'est dans le parc des Bastions que nous poursuivons l'entraînement par des échauffements, des jeux autour du puits ou sous le mur des réformateurs. Il y a une trentaine d'enfants de 4 à 12 ans tous inscrits pour la course de l'escalade. Après avoir mangé son pique-nique et pris une saine collation proposée par l'APECV, l'enfant fera tamponner son passeport confirmant ainsi sa participation et lui permettant aussi de recevoir un cadeau de Santéscalade le jour de la course.

C'est un moment privilégié où les enfants partagent, s'encouragent, s'entraînent ensemble pour un événement sportif qui se déroule dans leur quartier. C'est aussi une collaboration entre des associations de bénévoles qui s'unissent pour encourager l'activité physique chez les enfants et pour lutter contre la progression de la sédentarité et du surpoids. C'est avant tout faire et être ensemble !

Élisabeth Micheli

Décembre 2007 : Samedi 1er décembre 2007, 30e course de l'escalade - entraînements à la course de l'escalade durant les mois d'octobre et novembre 2007 avec Sant«e»scalade.

Participations au rallye de l'escalade avec la MQCC le mercredi 12 décembre 2007 et à la Fête de l'escalade de l'école Saint-Antoine.

Dès 16h la rue Chausse-Coq en fête
avec St-Nicolas et le père fouettard
musique bricolage spectacle de feu avec Aliosha
puis dès 17h45 à la MQ
spectacle pour les enfants
dès 18h30 Raclette
19h - 20h30 Boum pour les enfants

Association des Habitants DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE

AHCVV - Case postale 3029 - 1211 GENEVE 3

assemblée générale annuelle

L'assemblée générale de l'AHCVV s'est déroulée le 11 octobre dernier en présence de Monsieur Rémy Pagani Conseiller administratif, responsable du département de l'aménagement, construction et voirie.

Monsieur Rémy Pagani s'est exprimé sur la politique d'aménagement de la Ville de Genève notamment sur les dossiers des transports, des zones piétonnes et de l'environnement.

Une discussion animée notamment sur les problèmes du logement et de l'aménagement a permis aux nombreuses personnes présentent à l'assemblée de participer activement à la discussion.

L'assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau président pour succéder à Jean-Dominique Lormand dont le mandat est arrivé à échéance. Il été remercié et chaleureusement applaudi pour son engagement.

Monsieur Louis-Charles Lévy, membre du comité de l'AHCVV a été élu nouveau président.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'association. Nous remercions Madame Barbara Roth qui a durant des années accomplit le travail précieux du contrôle des comptes. C'est Madame Madeleine Rouiller qui assumera désormais cette charge.

Trois nouveaux membres sont venus renforcer le comité de l'AHCVV il s'agit de Mesdames Anne Pictet, Nishahe Limani-Hiler et Brigitte Berthousoz.

L'assemblée générale s'est terminée selon la coutume autour du verre de l'amitié.

Rappelons que les séances du comité sont ouvertes à tous les membres.

bal de l'escalade de l'AHCVV le 8 décembre 2007

la madeleine des enfants

La MAdeleine des enfants

Le saviez-vous que *La Madeleine des enfants*, institution de la petite enfance subventionnée par la Ville de Genève, abrite également « l'éveil culturel et artistique petite enfance » ?

Que l'éveil culturel invite les enfants dès 18 mois à 6 à découvrir les arts et les cultures.

Qu'il offre au jeune enfant et aux familles des projets interinstitutionnels, interculturels et intergénérationnels.

Que les activités proposées sont destinées aux autres institutions de la petite enfance de la Ville et dans une large mesure au public.

Qu'il existe désormais le site **www.eveil-ge.ch** qui vous informera des actions, des événements, du programme de la saison 2007-2008, et de bien d'autre choses encore....

Da Marcella
Epicerie Fine
& Spécialités Italiennes
3, Rue de la Boulangerie 1204 Genève
En Vieille-Ville 022/310 90 17

Il y a boulangeries et boulangeries !

La rue du Mont-de-Sion, ce n'est pas le bout du monde, mais aux confins de notre quartier, juste avant le Boulevard des Tranchées. Vraisemblablement, les promoteurs immobiliers et propriétaires n'ont pas là-bas le même appétit que celui qu'on a dans la Vieille-Ville proprement dite, bien que ce quartier date de la fin du XIXe siècle et qu'il s'agisse tout de même de la haute ville !

Vraisemblablement également, ils n'ont pas profité d'un changement de propriétaire pour augmenter les loyers, ce qui a permis qu'à la rue du Mont-de-Sion, il y a encore une vraie boulangerie artisanale. Exactement ce que nous pensions que M. Schröder ferait au Bourg-de-Four, dans la boulangerie Péclard.

Lorsque M. et Mme Gaillard ont pris leur retraite, il y a quelques mois, leur pâtissier a repris leur commerce. Il y a donc encore des gens qui sont d'accord de faire du vrai pain, de vrais articles de boulangerie, comme leurs délicieuses rissoles aux poires, cœurs de France, tartes aux fruits etc. mais aussi de la pâtisserie plus élaborée pour ceux qui apprécient les petits gâteaux. A coté de l'espace boulangerie, qui est le plus important, il y a un coin avec 6 tables pour consommer salades, sandwichs, etc. Non-fumeurs puisqu'on est dans une boulangerie.

Si, l'AHCVV n'a pas recouru dans un premier temps contre la demande d'autorisation de M. Schröder c'est parce qu'il nous avait fait des promesses et qu'il l'avait intitulée : aménagement d'une boulangerie-bar. Nous avons été trop confiants et les services concernés de la Ville et de l'État ont été trompés. Et si nous avons perdu notre recours, c'est qu'il est venu trop tard, soit lors d'une deuxième demande d'aménagement boulangerie-bar, qui va augmenter le nombre de places assises au rez de 10 à 22, avec réduction de l'espace dit « boulangerie » qui consiste actuellement en une corbeille avec quelques baguettes. Bref, s'il ne s'agissait pas d'une boulangerie, nous dirions que nous en avons gros sur la patate !

Justement, à propos de patates : contiguë à la boulangerie, il y a eu pendant des années une fameuse épicerie où on en trouvait avec d'autres légumes, des fruits, des articles de laiterie, etc. Il y avait aussi des soupes et repas pré-préparés artisanaux, que Madame Cheikh fournissait sur commande surtout aux personnes âgées du Plateau des Tranchées. Mme Cheikh, toujours souriante et gaie connaissait personnellement tous ses clients et clientes, les écoutait, leur donnait de judicieux conseils. Quant à son mari, tant que sa santé le lui a permis, il montait les étages pour livrer à domicile. L'épicerie du Mont-de-Sion, c'était un vrai service social. Daisy et Rabah Cheikh ont aussi pris une juste retraite, il y a un peu plus longtemps, mais l'épicerie est restée. Elle a été rénovée, modernisée, agrandie pour accueillir la presse du bureau de tabac de la rue d'à côté qui a disparu. Dans les deux nouveaux magasins, nous avons reçu un accueil très souriant et nous vous encourageons à aller faire leur connaissance.

Dans le nouveau Pouly de la rue Etienne-Dumont, on nous reçoit aussi avec des sourires. Mais avez-vous lu, une fois, ce qui est imprimé sur les sachets en papier ? « 34 magasins à Genève, Nyon et Lausanne. Pouly tradition S.A. Maître boulanger. Votre boulanger bien-aimé ».

Oui : boulangerie industrielle. Non M. Pouly, vous n'êtes pas notre boulanger bien-aimé car nous sommes condamnés à acheter notre pain chez vous étant donné que vous vous êtes répandu dans toute la ville.

Nous voudrions profiter de l'occasion pour remercier très sincèrement et chaleureusement M. et Mme Gaillard, M. et Mme Cheik de tout ce qu'ils nous ont apporté durant de nombreuses années, et pas seulement en marchandises, et leur souhaiter une excellente retraite. Et nous souhaitons également aux nouveaux commerçants la bienvenue et un plein succès pour l'avenir.

(as)

décision du pouvoir judiciaire

Comme il fallait s'y attendre la commission de recours LCI a pris une décision strictement légaliste et a rejeté notre recours considérant que :

- Même si la Boulangerie a effectivement été transformée en Bar-Restaurant ;
- Même si Monsieur Schroeder s'était engagé publiquement envers les associations d'habitants à maintenir une boulangerie et à aménager des studios à des prix abordables, et que ces engagements n'ont pas été tenus ;
- Même s'il s'agit effectivement d'un changement d'affectation important pour les habitants ;
- Même si l'exploitant n'est pas boulanger ;
- Même si le droit de recourir de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville est reconnu ;

La Commission de recours estime qu'il n'y pas changement d'affectation au sens de LDTR. Car en l'espèce l'autorisation complémentaire de 2007 ne comporte pas de changement par rapport à la situation créée par la délivrance de l'autorisation de construire initiale qui était déjà entrée en force.

Cette autorisation nous ne l'avions pas combattue devant les tribunaux, car nous avions alors préféré le dialogue avec Monsieur Schroeder. Nous avons eu le tort de croire les promesses qu'il nous avait faites publiquement.

Nous avons aussi eu tort de surestimer la compétence de la Ville de Genève.

L'unanimité du Conseil municipal puis du Conseil administratif avait répondu favorablement à la Pétition signée par plus de 3000 habitants de la Vieille-Ville pour le maintien de la Boulangerie Péclard au Bourg de Four.

(js)

La vieille-ville transformée en champ de foire

Avant la grande foire du 31 organisée par Frédéric Hohl, les habitants de la Vieille-Ville seront particulièrement gâtés, en plus des traditionnelles et sympathiques courses de l'escalade et du cortège de la 1602, ils auront droit en prime à une piste de ski sur la Treille avec musiques à gogo, raclettes et vin chaud.

A la Rôtisserie une illumination avec de la musique sera installée, pour égayer le shopping au centre-ville, le tout grâce au soutien de généreux commanditaires.

Une fois de plus, les habitants de la Vielle Ville, malgré toutes les promesses de concertation, de participation n'ont pas été consultés.i

C'est par la presse que les associations d'habitants ont été informées des décisions prises par les magistrats municipaux.

Pas d'information, encore moins de concertation sur l'aménagement du site de la Treille, pas d'information sur le passage des voitures, ni surtout sur le déplacement des piétons qui seront forcément entravés.

Rien encore sur les perturbations des animations musicales prévues.

On nous promet une Vieille-Ville animée festive et joyeuse.

L'AHCVV a toujours été ouverte au dialogue. Elle aurait été prête à discuter, admettre voir peut-être même à participer à ces animations.

Mais une telle démarche implique la participation des acteurs de la vie associative dont l'AHCVV dans la Vieille-Ville.

Le département de la cohésion sociale (?!) de la jeunesse et des sports, n'a fait que mettre les habitants devant le fait accompli.

Ils n'auront qu'à subir les nuisances d'une Vieille-Ville transformée en champ de foire en faveur des commanditaires avec l'aide active de nos autorités et des deniers publiques !

(js)

parc des bastions

Le bac à sable du parc des Bastions est en pleine rénovation. L'ancien a présenté un aspect de vieillard édenté n'ayant pas les moyens de se payer un dentier. Cette situation représentait parfaitement la politique de restriction budgétaire du Conseil administratif de la Ville de Genève. Celui-ci depuis la nuit des temps décide régulièrement d'équilibrer son budget en sacrifiant le crédit d'entretien pour son patrimoine de bâtiments, que ce soit les immeubles de logements des bâtiments culturels, administratifs et autres.

C'est la même politique pour les places de jeux. Cela se voit mieux, car elles se dégradent à la vitesse grand V.

Les places de jeux, environ 120 ont été réalisées sous l'impulsion de l'ancien maire Guy-olivier Segond dès le début de l'année 1980.

L'argent pour les entretenir régulièrement était insuffisant ce qui a provoqué leur détérioration rapide. Une bonne partie des engins de jeux est aujourd'hui démontée et pas remplacés par mesure d'économie. Ce sont des crédits extraordinaires qui ont et seront voté par le Conseil municipal dans les prochaines années pour arriver dans de très nombreuses années à rattraper le manque de prévision de nos autorités municipales.

Aujourd'hui c'est au tour du bac à sable d'être rénové. Il le sera avec des matériaux qui ne se détérioreront pratiquement plus. Il est vrai qu'à l'époque GOS avait pris l'option d'utiliser le bois comme matériau de base.

Était-ce une approche de la nature pour les citadins ? Il fallait en assurer l'entretien et cela avait un coût qu'il aurait fallu assurer. Il faut savoir aussi que des normes de sécurité européennes ont été rendues obligatoires en Suisse depuis l'an 2000, ce qui va obliger la Ville de Genève à les adapter. En aura-t-elle les moyens ?

Ce qu'il faut espérer c'est que le nouveau Conseil administratif et le Conseil municipal ne laissent pas tomber le dynamisme qui a permis à la Ville de Genève d'équiper, en 20 ans, tous ses parcs et écoles de places de jeux.

(rj)

les jeux d'enfants sacrifiés aux normes européennes

Tous les jeux: toboggans, balançoires, et le revêtement des sols seront réexaminés. Poids, hauteurs conceptions des cordages, nombre de garde-corps tout sera «calibré» par des fonctionnaires.

Les normes européennes imposées par des technocrates décideront de l'avenir de nos places de jeux.

Un crédit de plus 3 millions de francs est en voie d'élaboration par le service des écoles de la Ville de Genève.

Certains jeux, très appréciés des enfants et qui fonctionnent à la satisfaction générales depuis plusieurs générations tels que les fameux petits carrousels seront sacrifiés sur l'hôtel des normes européennes !

Le sens pratique, les expériences, le plaisir et la joie des enfants et des parents ? Tant pis, ce sont les normes, les règlements, les statistiques qui seront appliquées avec zèle par les autorités municipales.

Cet entêtement ridicule coûtera, pour la première étape seulement, plus de 3 millions de francs aux contribuables de la Ville!

(js)